

Recours au Règlement

Règlement prévoit des préavis. C'est pour cette raison qu'il oblige à donner avis de certaines intentions. Il faut que les députés sachent un peu à quoi s'en tenir.

Nous estimons qu'ils savent mieux à quoi s'en tenir lorsque l'heure est affichée à l'écran. Beaucoup de députés de ce côté-ci de la Chambre ont déploré qu'elle n'y figure plus, d'autres se sont sentis coincés.

Afin d'éviter des problèmes administratifs à l'avenir, la Chambre devrait peut-être adopter à l'unanimité une motion prévoyant que, lorsque la sonnerie commence à se faire entendre et que le whip de l'opposition officielle ou celui du gouvernement va dire au greffier qu'il a l'intention de prendre tout le temps prévu, l'heure paraisse sur nos écrans de télévision.

Je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres députés, les députés indépendants ou les bureaux des whips du Nouveau Parti démocratique ou de l'opposition officielle. C'est le moment de régler cette question, de sorte que les députés sachent à l'avenir à quoi s'en tenir au juste au sujet des votes. Rien ne nous importe plus que de savoir exactement quand ont lieu les votes et, en particulier, les votes de censure.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, tout cela est bien intéressant. Moi aussi j'aimais bien pouvoir compter sur l'horloge qui affichait l'heure à l'écran de télévision pour informer ceux d'entre nous qui se trouvaient dans leur bureau, à une séance de comité ou ailleurs sur la colline du Parlement.

Je crois qu'il serait peut-être bon que cette question soit abordée à la réunion des leaders parlementaires. Au fond, ce que propose le whip en chef du gouvernement me paraît parfaitement raisonnable, mais la Chambre des communes est un lieu qui se prête mal à une réunion des leaders parlementaires.

Il est un fait qui est probablement plus fondamental encore que ce dont le whip en chef a parlé. En effet, l'usage veut que la Chambre ait la faculté de faire connaître ses doléances avant d'accorder des crédits au gouvernement. Cette journée, comme lundi d'ailleurs, est un jour désigné. Nous devrions par conséquent passer un certain temps à exprimer les récriminations de la population au gouvernement du Canada avant de décider si nous lui accorderons les crédits qu'il demande. Ce serait, à mon avis, faire un meilleur emploi de notre temps que

de poursuivre la discussion sur le point que nous débattons actuellement.

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Madame la Présidente, il est intéressant que le whip en chef du gouvernement ait choisi précisément une journée de l'opposition pour présenter cette motion. Il aurait très bien pu aborder la question en privé avec des représentants des deux autres partis à n'importe quel autre moment de la semaine.

Moi, en tout cas, je suis en faveur du compromis qui a été proposé. Je préférerais, bien sûr, que les libéraux ne capitulent pas tout le temps devant le gouvernement, court-circuitant ainsi nos tentatives d'obstruction, mais soit. C'est leur droit.

Je proposerais que nous passions à l'ordre du jour et que nous laissions les leaders parlementaires régler cette autre question.

M. Hawkes: Madame la Présidente, selon notre façon de fonctionner, je crois que cette question relève des whips. Ce sont eux qui ont cette responsabilité particulière. Je voudrais demander le consentement unanime de la Chambre pour que l'horloge apparaisse à l'écran de télévision lorsque la sonnerie d'appel retentira aujourd'hui.

Nous avons un important vote de confiance un vendredi, ce qui est très inhabituel, et je voudrais, madame la Présidente, que vous demandiez à la Chambre si elle consent unanimement à ce que l'horloge apparaisse à l'écran de télévision aujourd'hui lorsque la sonnerie d'appel retentira. Je m'engage à ne pas revenir à la Chambre pour le vote avant que la période maximale prévue ne soit écoulée.

M. Boudria: Madame la Présidente, permettez-moi de répondre au nom de mes collègues. Je suis disposé à accepter cette proposition pour aujourd'hui seulement. Les discussions devront se poursuivre normalement à l'extérieur de la Chambre des communes afin de régler cette question au sujet de laquelle il ne semble même pas y avoir désaccord de toute façon.

En attendant, nous acceptons la proposition pour aujourd'hui afin que nous puissions passer à la question des crédits qui est fondamentale à notre institution parlementaire.

Je suggère, madame la Présidente, que nous passions maintenant à l'ordre du jour.

M. Angus: Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue de Glengarry—Prescott—Russell pour que